

# PANORAMA RÉGIONAL

OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL DES  
CLAUSES SOCIALES



DONNÉES  
2021



# OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES (ORCS)

## INTRODUCTION

*Depuis le 1er juillet 2016, le GIP Maximilien a été désigné par l'État pour piloter au niveau régional la MACS - Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales. Dans ce cadre, un Observatoire Francilien des Clauses Sociales a été mis en place afin de mesurer leur évolution et leurs effets pour les populations bénéficiaires sur le territoire francilien.*

*Étant donné la diversité des types de clauses sociales pouvant être utilisées par les donneurs d'ordre et les nombreuses sources de données existantes, nous avons entamé les travaux par la source majoritairement utilisée et la plus complète, à savoir les données saisies par un grand nombre de facilitateurs en Île-de-France dans le logiciel Clause.*

*Depuis 2022, la MACS anime également l'Observatoire des Grands Projets Franciliens, qui suit spécifiquement les heures générées par le Grand Paris Express et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.*

## MÉTHODOLOGIE

Les données présentées dans ce panorama sont les données agrégées au niveau régional pour l'année 2021. Elles proviennent du logiciel de suivi des clauses d'insertion Clause utilisé par plus de 90% des structures porteuses des postes de facilitateurs en Ile-de-France.

À ce jour, le panorama n'inclut pas les données des facilitateurs non équipés du logiciel de suivi Clause. Aussi, les données présentées sont des données partielles, qui donnent les grandes tendances de la clause sociale en Île-de-France. Les données de 2021 sont mises en perspective avec les données des années précédentes, obtenues de la même manière mais sur un périmètre plus restreint de facilitateurs équipés du logiciel de suivi<sup>1</sup>.

Mandatée par l'État, la MACS a engagé auprès du réseau francilien des facilitateurs une démarche de consolidation des données par un déploiement massif du logiciel Clause et par l'intégration de nouvelles sources de données. La démarche s'inscrivant dans la durée, les résultats ne seront perceptibles qu'au fil des prochaines années.

La MACS et les 8 coordinations départementales des facilitateurs mènent un travail sur l'harmonisation de la saisie qui doit permettre, entre autres, de réduire la part de données non renseignées.

<sup>1</sup> On compte 58 structures équipées en 2021 et 53 structures en 2020, sur les 60 structures franciliennes (Source URTIE).

## LE MAILLAGE TERRITORIAL DES FACILITATEURS ET LES COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

Le facilitateur est un interlocuteur clé dans la prise en compte des considérations sociales dans la commande publique. Il a un rôle central auprès du donneur d'ordre, intervenant en amont du marché pour accompagner les maîtres d'ouvrage, pendant l'exécution du marché pour venir en appui du titulaire dans la mise en œuvre de son obligation en mobilisant les acteurs du territoire (prescripteurs de l'emploi, SIAE, etc.) et en aval pour évaluer l'impact de la clause sociale.

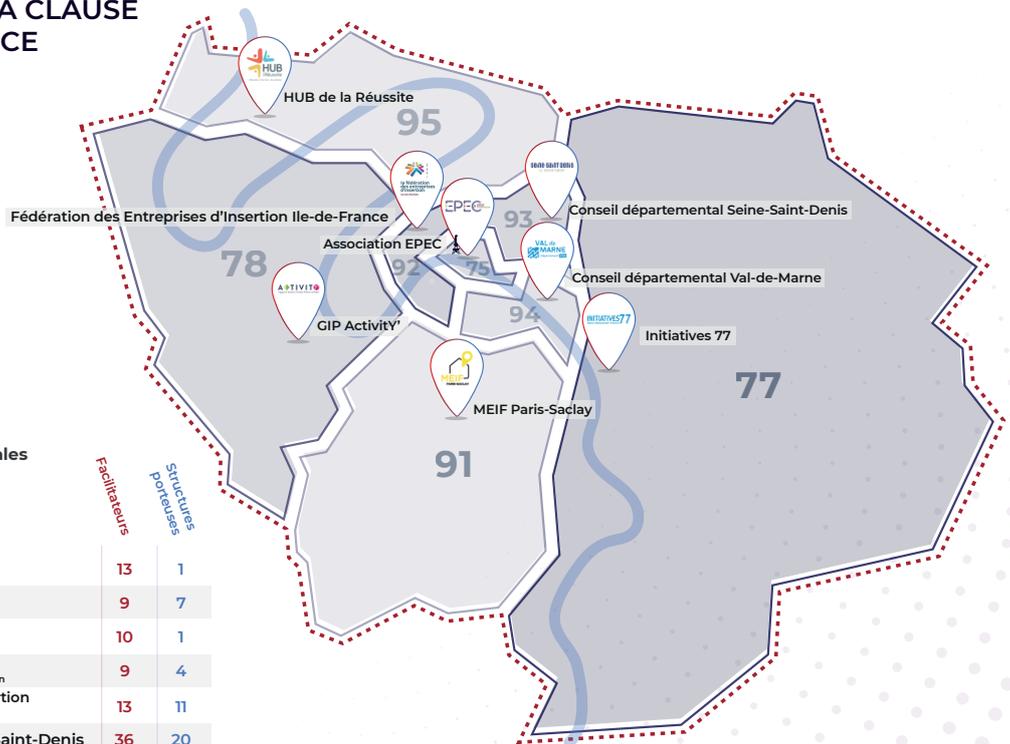
Le territoire francilien dispose d'une organisation spécifique pour coordonner le réseau des 116 facilitateurs (sur 470 facilitateurs au niveau national) portés par 60 structures (PLIE, Maisons de l'Emploi, etc.). Chaque département est piloté par une coordination qui assure l'animation des facilitateurs du territoire en lien avec le niveau régional.

Des réunions régulières sont organisées afin d'harmoniser les pratiques entre les facilitateurs franciliens, notamment sur la saisie des données et sur des problématiques opérationnelles. Dans ce cadre, la MACS s'appuie sur l'expertise de l'URTIE – Union Régionale des Territoires pour l'Insertion et l'Emploi, réseau régional de facilitateurs, pour mener ces travaux.

### COORDINATIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DE LA CLAUSE SOCIALE EN ÎLE-DE-FRANCE

NOVEMBRE 2022

**ANIMATION PAR LA MACS**  
MISSION D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT  
DES CLAUSES SOCIALES



MACS : Mission d'Appui au développement des clauses sociales

Les coordinations départementales :

		Facilitateurs	Structures porteuses
75	Association EPEC	13	1
77	Initiatives 77	9	7
78	GIP* Activit'y' * Groupement d'Intérêt Public	10	1
91	MEIF* Paris-Saclay *Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la formation	9	4
92	Fédération des Entreprises d'Insertion Ile-de-France	13	11
93	Conseil départemental Seine-Saint-Denis	36	20
94	Conseil départemental Val-de-Marne	18	9
95	HUB de la Réussite	8	7
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>		<b>116</b>	<b>60</b>



PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
Direction régionale interdépartementale de l'écologie, de l'énergie, du travail et des solidarités (DIRETS)



## CONTEXTE ET ENJEUX DE LA CLAUSE

### De la clause du « mieux disant social » à la loi Climat et Résilience

La clause sociale est devenue au fil des ans un véritable outil de politique publique de l'emploi portée par la commande publique.

Apparue en 1993 comme "clause du mieux disant social", la clause a été inscrite dans le Code des marchés publics en 2006 date à partir de laquelle l'acheteur public doit prendre en compte les objectifs de développement durable (dimension économique, environnementale et sociale) lors de l'expression de son besoin.

La prise en compte de la dimension sociale dans la commande publique n'a depuis cessé d'évoluer dans un contexte juridique favorable :

- Ainsi, une clause d'insertion sociale type est intégrée au cahier des clauses administratives générales (CCAG) depuis novembre 2021,
- La loi Climat et résilience d'août 2021 fixe à l'acheteur - pour le 22 août 2026 au plus tard - l'obligation de prendre en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans les conditions d'exécution de tous les contrats formalisés,
- Le PNAD (plan national pour des achats durables) 2022-2025 fixe que d'ici 2025, 30 % des marchés notifiés sur l'année, devront contenir une disposition sociale,
- Le Guide des aspects sociaux de la commande publique a été actualisé avec des objectifs sociaux plus ambitieux (promotion de l'égalité femmes-hommes et commerce équitable).

La clause sociale est par conséquent devenue un véritable levier pour accompagner vers l'emploi les personnes en difficulté d'insertion professionnelle (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, jeunes de moins de 26 ans sans qualification, etc.).

En Ile-de-France, le volume d'heures d'insertion réalisées est en constante évolution **passant de 2,6 millions d'heures d'insertion en 2017 à 6,3 millions d'heures en 2021.**

## LES CHIFFRES DE LA CLAUSE SOCIALE DANS LE CONTEXTE FRANCILIEN

**L'Île-de-France : un territoire dense avec des disparités** (Source : Bilan économique INSEE 2021)

L'Île-de-France est **la région la plus peuplée et la plus dense de la France métropolitaine avec 12,3 millions d'habitants** (estimation au 1er janvier 2021), soit 1/5ème de la population, répartie dans seulement 4 % des communes et 2 % de la superficie du territoire métropolitain.

En 2019, le niveau de vie médian des ménages est nettement plus élevé en Île-de-France qu'en France métropolitaine (+10%). Il existe de fortes disparités territoriales : 28 % des habitants de **Seine-Saint-Denis** vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15% à Paris. En Île-de-France comme en France, la pauvreté affecte davantage les ménages dont le référent a moins de 30 ans (19 % des ménages) que les ménages dont le référent est plus âgé.

En lien avec le niveau élevé de qualification de ses emplois, l'Île-de-France comprend **plus de 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 15 ans et plus non scolarisées**.

L'Île-de-France compte parmi les régions **les moins touchées structurellement par le chômage**. Au 4ème trimestre 2021, **le taux de chômage** s'établit à **7,2 %** de la population active.

### TENDANCES SECTORIELLES ET DÉPARTEMENTALES

Comme indiqué dans le bilan économique de l'INSEE, « fin 2021, en Île-de-France, l'emploi salarié atteint le niveau record de près de 6 millions de salariés avec un gain de 130 000 emplois par rapport à 2020. Cette forte hausse, portée par les emplois dans le tertiaire marchand, notamment dans l'intérim (+ 13 %) et le secteur de l'information et de la communication, est toutefois moins forte qu'au niveau national (+ 2,2 % contre + 2,8 % entre fin 2020 et fin 2021).

En lien avec le volume d'heures rémunérées, l'emploi dans le secteur de l'hébergement et restauration, très dynamique en 2021 (+ 9,1 % par rapport à fin 2020), ne retrouve pas son niveau d'avant-crise (- 1,8 % par rapport à décembre 2019) ». L'emploi dans la construction ralentit et enregistre une hausse moins marquée qu'au niveau national.

L'emploi progresse dans tous les départements d'Île-de-France. **Le rebond est particulièrement fort à Paris** (+ 3,6 % de l'emploi salarié) après un repli important en 2020, la capitale ayant été plus affectée que les autres départements par les conséquences de la crise sanitaire. En revanche, **dans les Yvelines**, l'emploi salarié a peu augmenté au cours de l'année 2021 (+ 0,25 %).

**La progression de l'emploi dans l'Essonne reste mesurée** (+ 1,2 %). **Dans les autres départements** de la région, la progression est plus dynamique, variant de 1,6 % à 2,2 % par rapport à 2020.

## PANORAMA FRANCILIEN DES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES DE LA CLAUSE : LES JEUNES/LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS/LES FEMMES/LES HABITANTS DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

L'Etat en région accorde une attention particulière aux **jeunes (16-25 ans)** les plus en difficulté afin de les repérer, remobiliser et accompagner de façon globale vers une insertion socio-professionnelle durable.

Ainsi en 2020, 172 110 jeunes ont été accompagnés par une mission locale, dont 66 700 dans le cadre d'un premier accueil d'un PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), qui intègre notamment la Garantie jeunes (qui en constitue l'une des phases et s'adresse prioritairement aux jeunes de 18-25 ans «ni en emploi, ni en éducation, ni en formation»). (Source : I-milo janvier 2022)

Au 4ème trimestre 2021, les moins de 25 ans représentent 9,8% des demandeurs d'emploi en Île-de-France (12,6% au niveau national).

Concernant les **femmes**, le taux d'activité des franciliennes est de 74%, soit 5 points de moins que celui des hommes (Source : INSEE RP 2019).

En 2021, le taux de chômage des femmes au sens du BIT (Bureau International du Travail) est de 7,3% contre 7,5% pour les hommes (Source : INSEE – Enquête emploi 2021).

Elles sont davantage représentées dans les **contrats courts** (inférieurs à 6 mois) et sont **surreprésentées** dans les secteurs des services, et plus particulièrement : dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Elles sont **minoritaires** dans l'industrie, le **transport** et la **construction** (Source : INSEE – RP 2019).

Le taux d'emploi des **travailleurs handicapés** dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus s'élève à 2,7% en 2019 (Source : AGEFIPH). Pour rappel, en application de l'article L. 5212-13 du Code du travail, tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer une proportion de 6% de personnes en situation de handicap.

Fin 2021, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DEBOETH) représentent **6%** de l'ensemble des demandeurs d'emploi franciliens.

Par rapport au niveau national, les DEBOETH franciliens sont plus âgés, davantage en situation de demande d'emploi de très longue durée, davantage bénéficiaires du RSA et moins indemnisés (Source : INSEE Références Données 2021).

En 2018 en Île-de-France, **13 % des habitants vivent dans un QPV, Quartier Politique de la Ville (272 QPV en Ile-de-France) soit deux fois plus que sur le reste du territoire.** Les QPV de la région sont parmi les plus peuplés de France. Entre 16 et 25 ans, un jeune sur cinq habitant dans un QPV **n'est ni scolarisé, ni en emploi** (Source : INSEE Flash Ile-de-France · Mai 2022 · n° 67).

Au 4ème trimestre 2021, la part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV s'élève à 19% et 20% pour les moins de 26 ans (Source : DARES, Pôle Emploi, moyennes trimestrielles).

## LES GRANDS CHANTIERS FRANCILIENS (GRAND PARIS EXPRESS, JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024, NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN)

L'Ile-de-France est un territoire concentrant de nombreux grands projets générateurs d'emploi et de nombreuses opportunités pour les personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Les travaux du Grand Paris Express, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et les opérations de rénovation urbaine dans les quartiers identifiés Politiques de la Ville font partie des grands projets franciliens.

### LE GRAND PARIS EXPRESS

Le Grand Paris Express porte sur la réalisation de quatre nouvelles lignes de métro autour de la capitale (15, 16, 17 et 18), desservant la proche et la grande couronne ainsi que le prolongement de la ligne 14 au nord, de Saint-Ouen-sur-Seine à Saint-Denis, et au sud, entre Paris et l'aéroport d'Orly. Ce futur réseau de transport - dont le pilotage est assuré par la Société du Grand Paris (SGP) - sera mis progressivement en service entre 2024 et 2030 et mobilisera tout au long de sa construction de nombreux emplois dans de multiples secteurs, jusqu'en 2030 et au-delà.

Pour s'assurer que les retombées économiques et sociales profitent au plus grand nombre, la SGP a mis en place une politique d'exigence envers ses entreprises partenaires en intégrant des clauses de responsabilité sociale dans ses marchés et qui rentre dans sa politique RSE. Par exemple, au moins 10% du volume horaire des chantiers est réservé aux personnes en insertion et au moins 20% du montant d'un marché avec une entreprise de travaux doit être réservé aux TPE ou PME.

A ce jour, **plus de deux millions d'heures d'insertion** ont été réalisées sur les chantiers du Grand Paris Express (Source : Société du Grand Paris).

### LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 (JOP)

La France accueille les JOP en 2024 et souhaite que ces jeux - qui mobiliseront plus de 150 000 emplois - profitent aux territoires. A ce titre, les deux structures en charge de la réalisation des JOP (Société de livraison des ouvrages olympiques - **SOLIDEO** et le Comité Organisationnel des Jeux Olympique - **COJO Paris 2024**) ont pris des engagements en faveur de l'emploi et des territoires.

Une Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial a été signée par la **SOLIDEO** autour de 6 principes dont celui de réserver 10% des heures travaillées à l'insertion professionnelle (personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville). A ce jour, **plus d'un million d'heures d'insertion** ont été réalisées (Source : SOLIDEO).

De son côté, **Paris 2024** - société organisatrice des Jeux - s'est engagée dans une politique volontariste en termes d'achat responsable reposant sur 5 piliers (économie circulaire, neutralité carbone, innovation sociale, inclusion des personnes en situation de handicap, création de valeur sur les territoires).

« Une charte sociale avec 16 engagements - dont la prise en compte des publics rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi - a été signée par Paris 2024 qui - dans le cadre de ses marchés - a identifié deux familles d'achat devant obligatoirement contenir une clause sociale d'insertion : sécurité privée et restauration. Les marchés de nettoyage / gestion des déchets et logistique / événementiel peuvent être clausés en négociation de gré à gré. »

## LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (NPNRU)

Lancé en 2014, le nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) a succédé au 1er programme national lancé en 2003.

Levier massif d'investissement dans les quartiers politique de la ville sur l'ensemble du territoire français, le **NPNRU dispose depuis 2014 d'une Charte nationale d'insertion** que l'ensemble des porteurs de projet et maîtres d'ouvrage contractualisant avec l'ANRU se doit de respecter. Cette charte contient, entre autres, des objectifs en termes d'insertion à hauteur de **5% minimum pour les investissements et 10% minimum pour les actions de gestion urbaine** de proximité.

En Île-de-France, la contractualisation des projets est toujours en cours mais les estimations portent les objectifs, uniquement sur la partie investissement, à plus de **10 millions d'heures d'insertion à mettre en œuvre par plus de 128 maîtres d'ouvrage sur l'ensemble du territoire francilien.**

Les publics issus des quartiers politique de la ville sont prioritairement visés par ces objectifs qui doivent être un levier de croisement des dispositifs liés à l'emploi, la formation et l'insertion qu'ils soient publics ou privés, dans le cadre de la politique de la ville ou de droit commun.

(Source : Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement – DRIHL IDF et ANRU).

## CHIFFRES CLÉS 2021



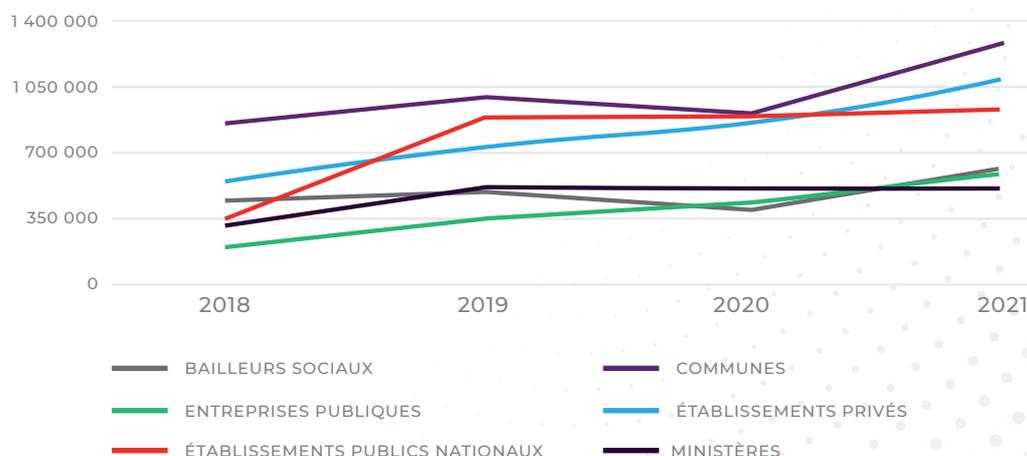
### LES DONNEURS D'ORDRE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'année 2021 est marquée par la forte augmentation des heures d'insertion réalisées sur les marchés des **communes**. Elles représentent **20%** du total des heures (1 262 000 heures d'insertion, contre 17% du total des heures en 2020). Les **établissements privés** totalisent **17%** des heures, comme en 2020 (soit 1 060 000 heures d'insertion pour 2021).

Troisième plus gros pourvoyeur, les **établissements publics nationaux** (tels que la RATP) font état d'une baisse relative de la part des heures d'insertion (14% en 2021 contre 17,6% en 2020, soit 881 000 heures en 2021 et 851 000 heures en 2020). La baisse du poids par rapport au total régional s'observe également dans les ministères (494 000 heures soit 7,8% en 2021 et 500 300 heures soit 10,3% en 2020) et les entreprises publiques (549 000 heures soit 8,7% en 2021 et 444 800 soit 9,2%).

Le volume d'heures d'insertion augmente chaque année malgré le contexte sanitaire qui a impacté l'économie ces dernières années (3,2 millions en 2018, 4,6 millions en 2019, **4,8 millions en 2020 et 6,3 millions en 2021, soit 30% en plus qu'en 2020**). L'Île-de-France représente 25% du volume des heures d'insertion réalisées au niveau national (25 millions d'heures d'insertion exécutées sur le territoire national en 2021<sup>2</sup>).

ÉVOLUTION DES HEURES D'INSERTION PAR CATÉGORIE DE DONNEURS D'ORDRE 2018-2021



<sup>2</sup> Tous les chiffres relatifs au bilan national de la clause sociale d'insertion proviennent de l'Alliance Villes Emploi.

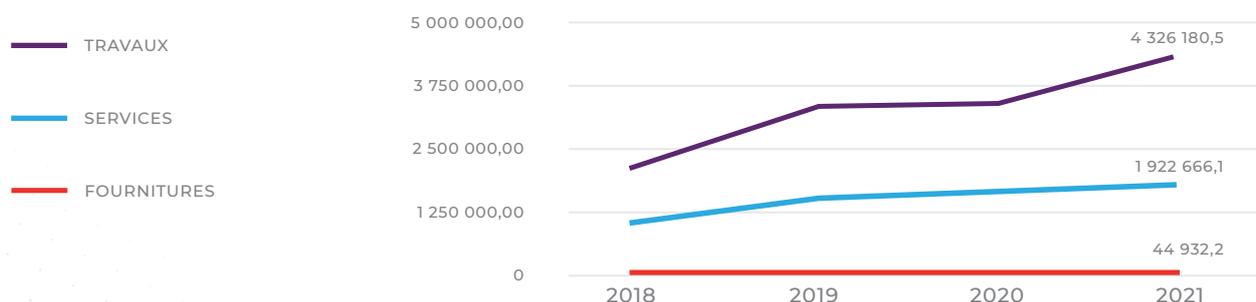
## LES HEURES D'INSERTION PAR TYPE DE MARCHÉ

Les **marchés de travaux** restent le principal secteur générateur d'heures d'insertion puisqu'ils représentent **68,6% des marchés qui comportent une clause**. La part des marchés de travaux a augmenté de 1,2% par rapport à 2020, alors que celle des marchés de services a baissé de 1,4%, pour arriver à 30,5%. La part des marchés de fourniture est stable (0,7% en 2021 contre 0,8% en 2020).

La part importante des marchés de travaux s'explique par **le contexte des grands projets franciliens**, notamment les travaux du Grand Paris Express et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La répartition est différente au **niveau national**, où les chiffres font état **de 57% de marchés de travaux et de 42% de marchés de services**.

La diversification des marchés ayant une clause d'insertion est un enjeu crucial afin de permettre à tous les publics, notamment aux publics féminins, de bénéficier des clauses. Plusieurs axes de travail permettent la diversification des secteurs d'activités, notamment l'analyse de la programmation des achats, la poursuite des rencontres acheteurs / opérateurs économiques, l'accompagnement des acheteurs et des partenaires dans la prise en compte des objectifs du développement durable dans la commande publique prévus dans la Loi Climat Résilience de 2021.

ÉVOLUTION DES HEURES D'INSERTION PAR TYPE DE MARCHÉS



## LES BÉNÉFICIAIRES

Le nombre de bénéficiaires augmente sensiblement en 2021. On recense **12 364 bénéficiaires pour 6,3 millions d'heures exécutées**, soit une **augmentation de 25,6%** par rapport à 2020. On constate une augmentation du nombre absolu de femmes bénéficiaires de la clause sociale (1 867 femmes en 2021 contre 1 451 femmes en 2020) ainsi qu'une augmentation de la part relative du nombre de femmes sur le nombre total de bénéficiaires par rapport à 2020 (15,1% en 2021 contre 14,7% en 2020).

De la même manière, le nombre d'heures d'insertion exécutées par des femmes augmente en 2021 (1 100 077 heures en 2021 contre 800 592 heures en 2020), soit une **augmentation de 37,4%** ainsi que la part des heures d'insertion exécutées par des femmes sur le total des heures exécutées (17,4% en 2021 contre 16,6% en 2020).

**Femmes bénéficiaires en 2021****1 110 077** heures <sup>+</sup>**1 867** Femmes <sup>+</sup>**Soit 17,4%** des heures <sup>+</sup>

\* évolution par rapport à 2020

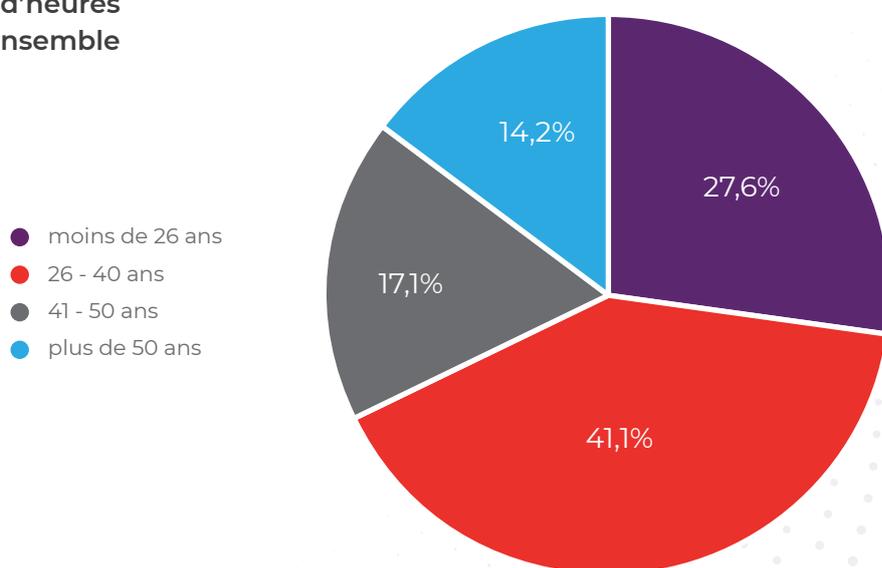
**Hommes bénéficiaires en 2021****5 206 031** heures <sup>+</sup>**10 497** Hommes <sup>+</sup>**Soit 82,6%** des heures <sup>-</sup>

En partenariat avec le Centre Hubertine Auclert, la MACS anime des ateliers à destination des acheteurs publics pour une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les marchés.

**L'ÂGE DES BÉNÉFICIAIRES**

En 2021, la répartition du nombre de bénéficiaires par tranche d'âge est toujours dominée par celle des 26-40 ans (41,1% en 2021 contre 41,3% en 2020), suivie de la tranche d'âge des moins de 26 ans (27,6% en 2021 contre 27,1% en 2020). Pour les deux autres catégories d'âge (41-50 ans et plus de 50 ans), nous observons un maintien par rapport à 2020.

De manière générale, nous constatons une augmentation du nombre d'heures moyen par bénéficiaire pour l'ensemble des tranches d'âges.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS  
PAR ÂGE EN 2021**LE NIVEAU DE QUALIFICATION DES BÉNÉFICIAIRES**

Les principaux bénéficiaires restent les publics des **niveaux 2 et 3 avec plus de 72 %** du nombre de participants, en baisse par rapport à 2020 (79%). On constate une augmentation sensible des publics de niveau 1 (10,1 % en 2021 contre 3,8% en 2020). Cependant, en termes de durée de contrat, les niveaux les plus qualifiés (niveau 5, 6, 7) bénéficient de contrats dont la durée est le double (entre 890 et 690 heures) de celle des niveaux les moins qualifiés (2 et 3) qui bénéficient de contrats inférieurs à 500 heures en moyenne.

**Niveau 1&2** - Maîtrise des savoirs de base

**Niveau 3** - CAP (Certificat d'aptitude professionnelle), BEP (Brevet d'études professionnelles)

**Niveau 4** - Baccalauréat

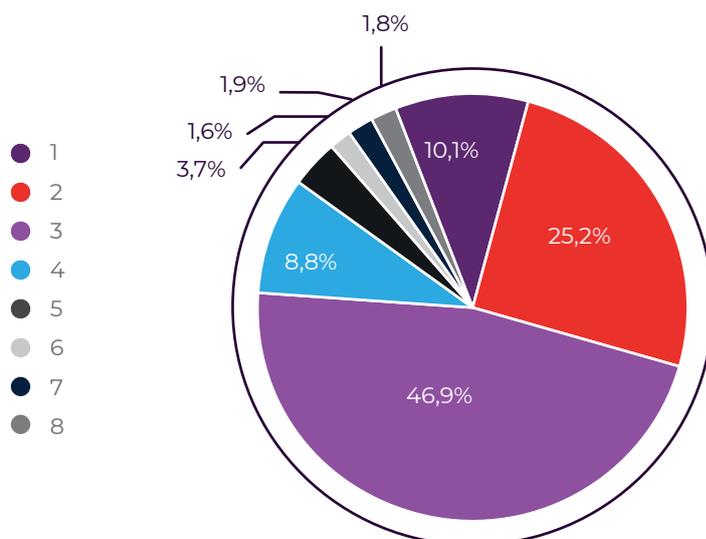
**Niveau 5** - DEUG (Diplôme d'études universitaires générales), BTS Brevet de technicien supérieur), DUT (Diplôme universitaire de technologie, DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)

**Niveau 6** - Licence, licence professionnelle, BUT (Bachelor universitaire de technologie), Maîtrise

**Niveau 7** - Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur

**Niveau 8** - Doctorat, habilitation à diriger des recherches

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS  
PAR NIVEAU DE QUALIFICATION EN 2021

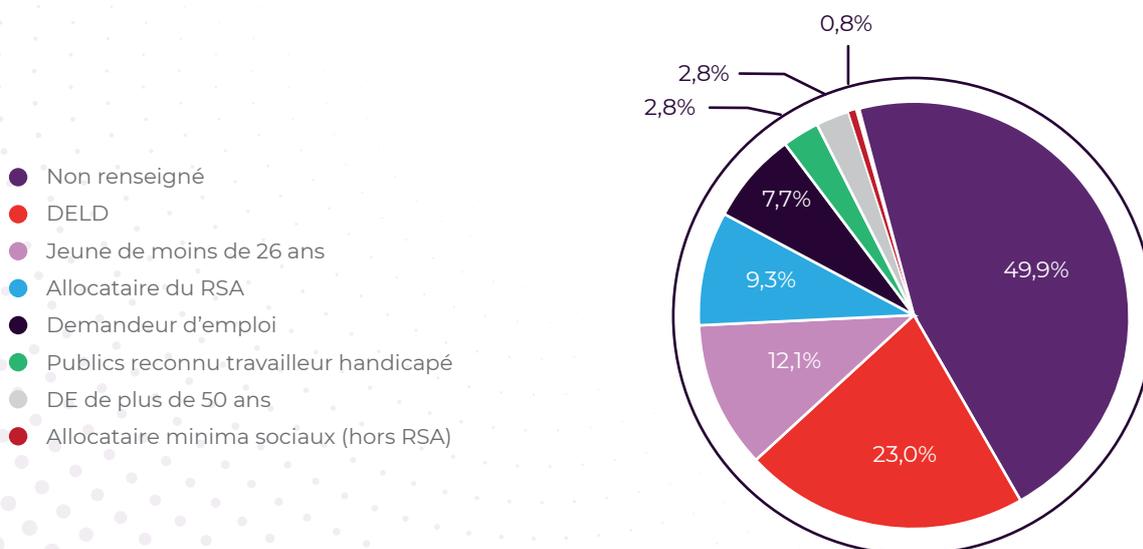


## LES STATUTS DES BÉNÉFICIAIRES

En 2021, les statuts les plus représentés restent les **demandeurs d'emploi longue durée** (23%), les **jeunes de moins de 26 ans** (12,1%) et les **allocataires du RSA** (9,3%). Le statut « non renseigné » reste une donnée à améliorer (49,9%), bien que les facilitateurs n'aient pas systématiquement d'informations sur le statut des bénéficiaires, notamment lorsque les publics sont mis à disposition par une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

*Nb : les statuts des bénéficiaires sont cumulatifs (ex : un bénéficiaire peut avoir à la fois une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et être jeune de moins de 26 ans)*

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR STATUT EN 2021



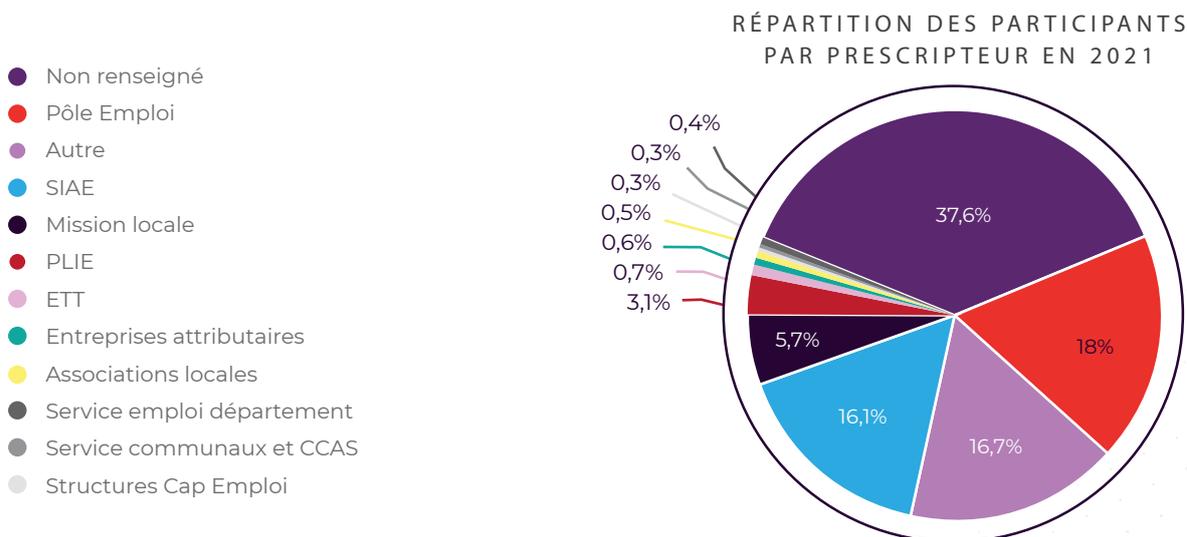
## L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires de la clause d'insertion sont principalement des personnes qui résident en dehors des Quartiers Politiques de la Ville (81,7 % en 2021 contre 84% en 2020).

Le taux de représentation des habitants en QPV parmi les bénéficiaires de la clause (18,3%) est donc légèrement supérieur à la représentation des habitants en QPV parmi l'ensemble des franciliens (13%).

## LES PRESCRIPTEURS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CLAUSE SOCIALE

Les participants sont à plus de 39% orientés par trois prescripteurs : Pôle emploi (18%), les SIAE (16,1%) et les missions locales (5,7%). Les catégories « Autre » (16,8%) et « Non renseigné » (37,6%) restent à un niveau élevé mais en baisse par rapport à 2020.



## LES TYPES DE CLAUSE UTILISÉES

Sur les 6,3 millions d'heures d'insertion réalisées en 2021, environ **3,9 millions** sont mises en œuvre en condition d'exécution, soit plus de 62%.

La condition d'exécution est principalement réalisée selon deux modalités que sont l'embauche directe et la mise à disposition de personnel par les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). En 2021, ces 2 modalités représentent respectivement 43,1% (48% en 2020) et 30,3% (29,1% en 2020) des embauches.

## Rappel des leviers juridiques pour la prise en compte de considérations sociales dans la commande publique

- **Clause sociale d'insertion** : condition d'exécution d'un contrat (L. 2112-2 à L. 2112-4 ; L.3114-2 du CCP\*)  
Permet d'imposer aux entreprises attributaires de réaliser une action d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi
- **Critère d'attribution** relatif à la performance en matière d'insertion professionnelle des publics en difficultés (L. 2112-2 à L. 2112-4 et L. 2152-7 à L. 2152-8 du CCP) : inciter les entreprises soumissionnaires à présenter des offres plus performantes en matière d'insertion professionnelle.
- **Réservation à des structures du secteur handicap** (L. 2113-12, L. 2313-6 et L. 3113-1 CCP)
- **Réservation à des structures d'insertion par l'activité économique** (L. 2113-13 et L. 3113-2 du CCP)\*\*
- **Réservation à des entreprises de l'économie sociale et solidaire** (L. 2113-15, L. 2113-16 et III de l'annexe 3 du CCP) : uniquement pour les marchés de services de santé, sociaux ou culturels
- **Achat d'un service d'insertion et de qualification professionnelle (objet du marché)** (L. 2123-1, R. 2123-1 et annexe 3 du CCP) : la réalisation de travaux, services ou fournitures sert de support à l'action d'insertion socio-professionnelle

\* Code de la commande publique

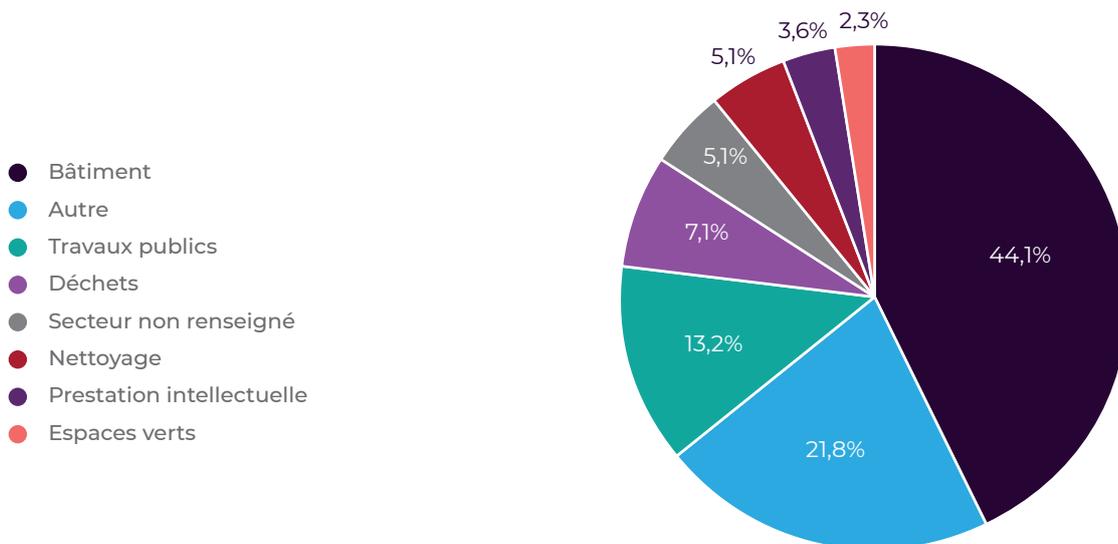
\*\* L'acheteur peut réserver un marché à la fois aux SIAE et STPA (article L.2113-14)

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

Le graphique ci-dessous indique la répartition des heures d'insertion par secteur d'activité. En premier lieu, nous retrouvons les activités du **bâtiment et des travaux publics** avec une concentration forte de 57,3 % d'heures réalisées (en baisse par rapport à 2020). Les marchés de **collecte de déchets** (7,1%) et de **nettoyage** (5,1%) représentent la majorité des marchés de services.

La part des heures d'insertion exécutée dans le secteur des **prestations intellectuelles** reste faible mais en augmentation (3,6% en 2021 contre 1,8% en 2020), une tendance qui reste à poursuivre afin de répondre aux objectifs de diversification des publics de la clause, et notamment vis-à-vis du public féminin.

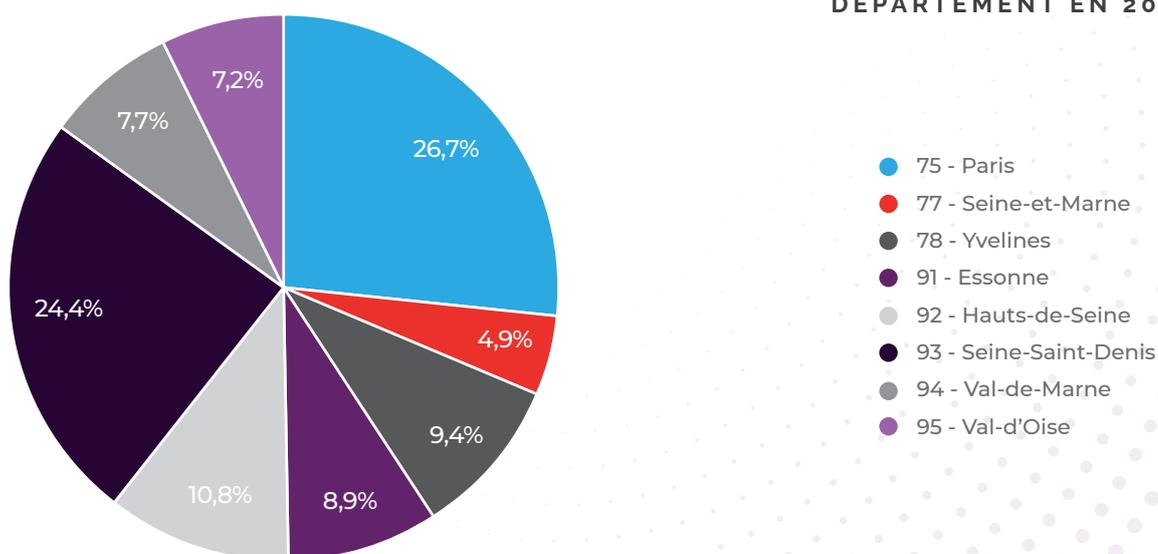
## PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS PAR LES HEURES D'INSERTION EN 2021



## LA RÉPARTITION DES HEURES PAR DÉPARTEMENT

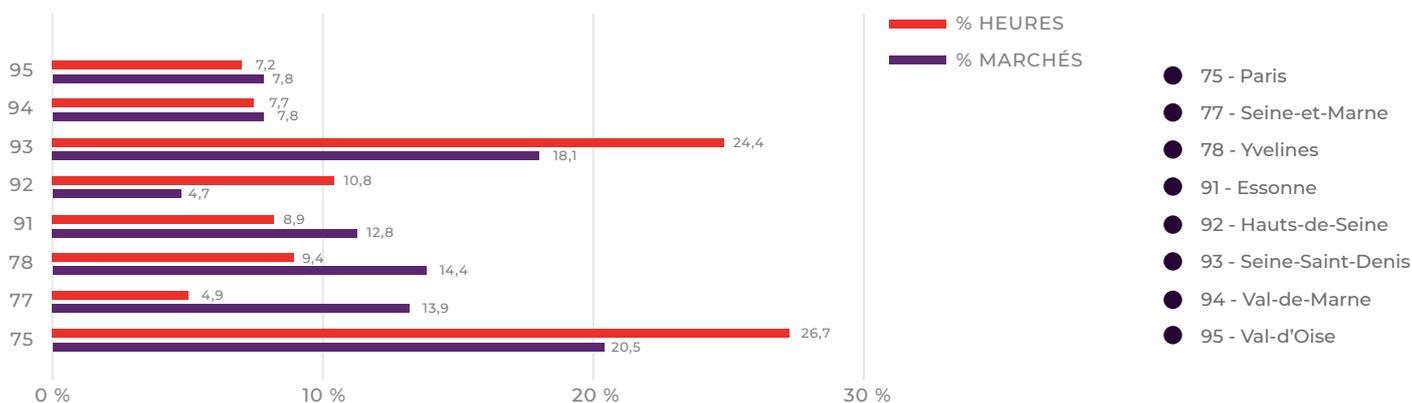
Ce graphique permet d'analyser la répartition des heures d'insertion par département. Les données permettent d'observer que les volumes d'heures les plus conséquents se réalisent dans les départements de **Paris**, de la **Seine-Saint-Denis** et des **Hauts-de-Seine**. Ils cumulent **61,9% des heures d'insertion régionales**.

## RÉPARTITION DES HEURES PAR DÉPARTEMENT EN 2021



Il est intéressant de mettre en perspective le nombre d'heure d'insertion avec le nombre de marchés passés par département.

LA PART DES HEURES D'INSERTION MISE EN PERSPECTIVE AVEC LA PART DES MARCHÉS AU NIVEAU DE CHAQUE DÉPARTEMENT.



Les différences entre les départements s'expliquent par les spécificités des territoires concernés. Pour plus d'information sur les départements, voir le focus à partir de la page 20.

## FOCUS – OBSERVATOIRE DES GRANDS PROJETS FRANCILIENS

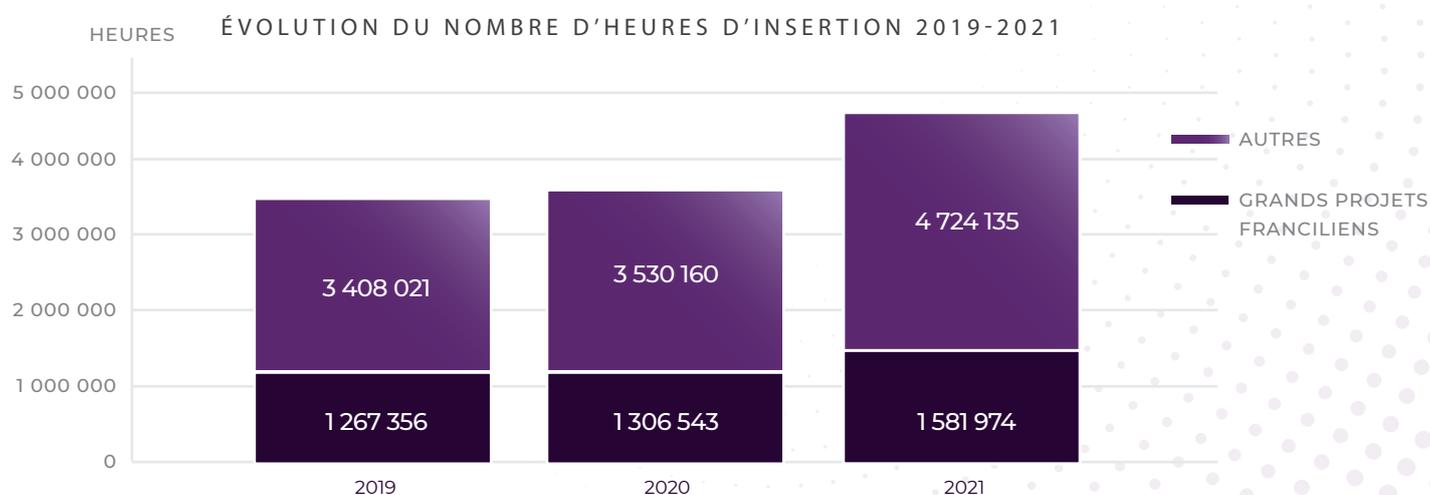
L'Observatoire des Grands Projets Franciliens rend compte des données des clauses sociales d'insertion des projets relatifs au **Grand Paris Express** et aux **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Les quatre donneurs d'ordre qui participent à l'opération sont la **Société du Grand Paris, la RATP, SNCF Réseau (pour les projets Eole et Charles-de-Gaulle Express) et la SOLIDÉO**. Cet Observatoire est l'aboutissement d'un travail partenarial mené par l'Etat et ayant abouti à la signature d'une convention de partage des données le 9 mai 2022. Des réunions régulières sont par ailleurs organisées au sein du **Club des grands donneurs d'ordre** afin de travailler sur des sujets communs, comme les suites de parcours des salariés en insertion ou le financement des postes de facilitateurs.

Les données sociales de ces grands chantiers sont mises en perspective avec les données régionales des clauses sociales d'insertion. Cela permet de prendre connaissance de la part importante que constituent ces opérations au niveau régional et de mesurer leur impact sur les territoires.

Dans le cadre de la Mission d'Appui au développement des Clauses Sociales et en lien avec les travaux conduits dans le Club des grands donneurs d'ordre, l'intégration de nouveaux grands donneurs d'ordres au sein de l'Observatoire des Grands Projets Franciliens est en cours. Les perspectives à venir concernent la mise en visibilité des clauses sociales des marchés liés à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de **Paris 2024** et aux opérations de renouvellement urbain dans le cadre du **NPNRU**.

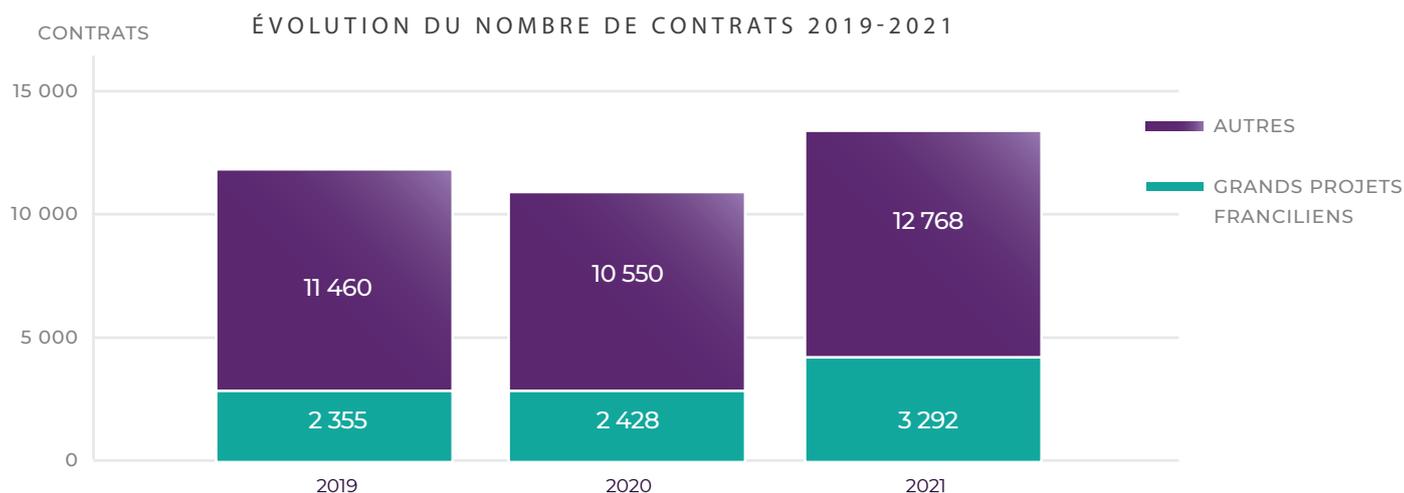
### LES HEURES D'INSERTION GÉNÉRÉES PAR LES GRANDS PROJETS FRANCILIENS

L'évolution du nombre d'heures montre une importante montée en charge des grands projets franciliens. Ainsi, **1,5 million heures d'insertion** sont attribuables à ces projets en 2021, contre 1,3 million en 2020. La part des grands projets franciliens sur le total régional est particulièrement importante, puisqu'elle dépasse les **25%** en 2021.



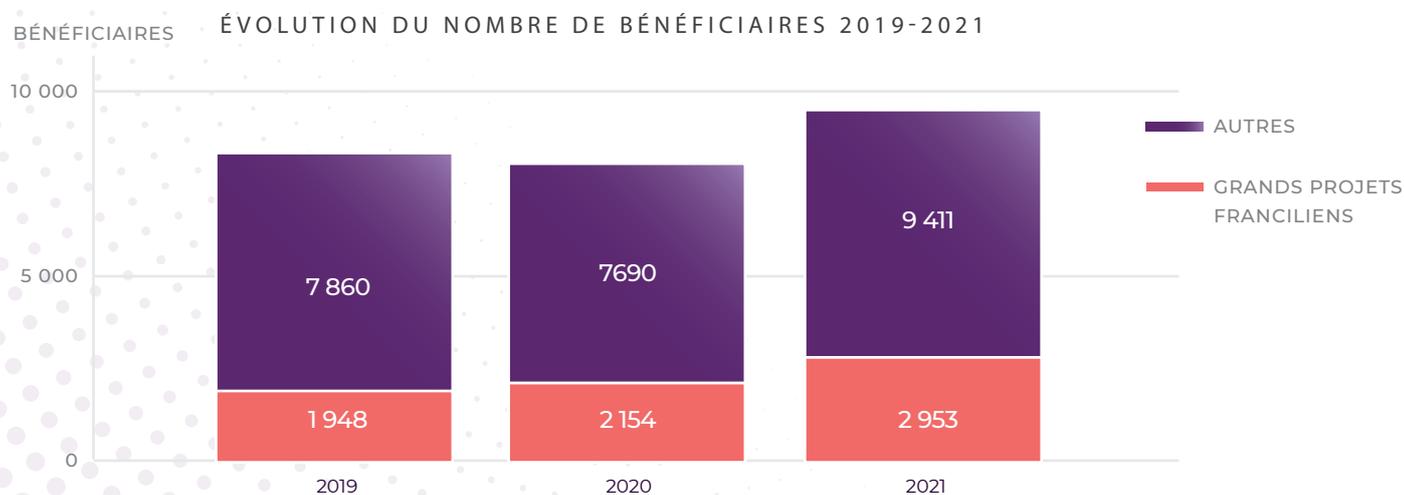
## LES CONTRATS GÉNÉRÉS PAR LES CLAUSES D'INSERTION DES GRANDS PROJETS FRANCILIENS

Les contrats générés par les grands projets comptent également pour une part très importante puisqu'ils représentent **20,5%** du total régional. De la même manière que le nombre d'heures d'insertion, ils n'ont cessé de croître, passant de 2 428 en 2020 à **3 292** en **2021**. La durée moyenne des contrats dans les grands projets est de **3 mois**, contre **2,5 mois** au niveau régional.

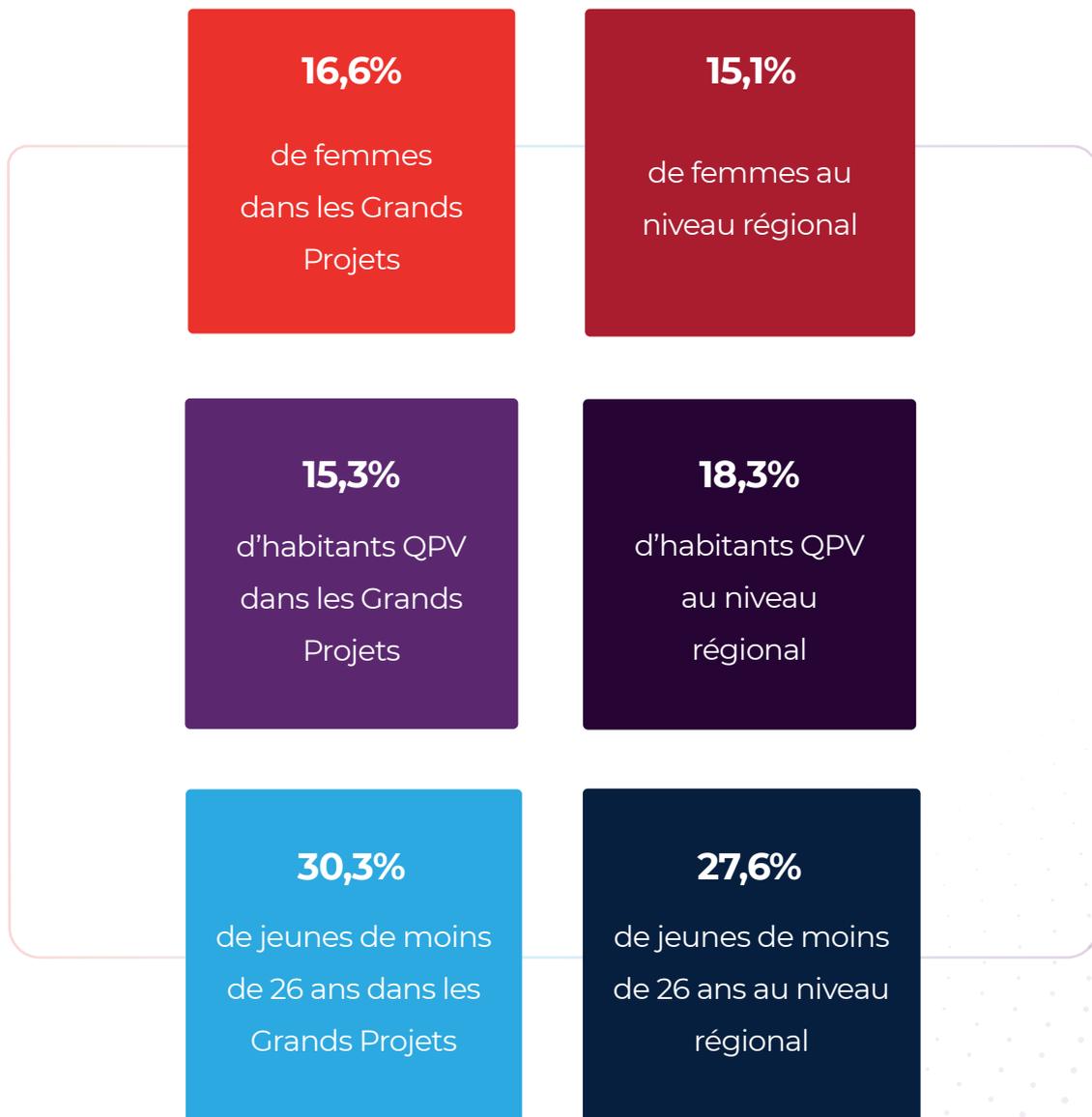


## LES BÉNÉFICIAIRES DES CLAUSES D'INSERTION DES GRANDS PROJETS FRANCILIENS

Porteurs d'objectifs d'insertion, les grands projets franciliens ont bénéficié à **2 953 personnes en 2021**, ce qui représente **23,9%** du nombre total de bénéficiaires au niveau régional. Comme illustré dans le graphique ci-dessous, le nombre de bénéficiaires est en constante augmentation, soit 1 948 personnes en 2019, 2 154 personnes en 2020 et 2 953 personnes en 2021.



Les donneurs d'ordres des Grands Projets Franciliens portent une attention particulière à la prise en compte des publics prioritaires. Parmi ces publics, un effort important est constaté **en direction des femmes, des publics issus des Quartiers Politique de la Ville (QPV) et des jeunes de moins de 26 ans.**



## FOCUS – DÉPARTEMENTS FRANCILIENS 75 - PARIS

Paris

### LE DÉPARTEMENT

La capitale compte **2,1 millions d'habitants**, population majoritairement féminine à 53% et âgée de 20 à 39 ans pour 33%. Le taux de chômage est de 6% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et le taux de pauvreté de 15% (contre 15,6% au niveau régional).

On recense **155 000 entreprises** à Paris, essentiellement dans les secteurs des services et du commerce. 85% comptent moins de 10 salariés. Le **tertiaire marchand représente 72% de l'emploi total** sur le territoire parisien.

Paris compte de **nombreuses opérations structurantes**, que ce soit en lien avec le Grand Paris Express (prolongement du tramway T3 ouest, prolongement de la ligne 14, prolongement d'Eole), avec la construction et la réhabilitation d'ouvrages olympiques dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (Arena Porte de la Chapelle, Grand-Palais, Stade Coubertin, Roland-Garros, voies olympiques, stades d'entraînement, etc.), avec le NPNRU (4 territoires situés dans les 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements de Paris) ou autre (grands projets urbains « Réinventer Paris », restauration de monuments historiques emblématiques ...)

### LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES

**1 684 170**  
heures  
d'insertion

**2 465**  
participants

**2 899**  
contrats

**1 517**  
marchés

**31,6%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**22,7%** de femmes (560) qui exécutent 25,6 % des heures (431 090)

**16,6%** de publics QPV (409) qui exécutent 15,3% des heures (256 770)

**26%** de jeunes de moins de 26 ans (643) qui exécutent 25 % des heures (421 300)

### LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département de Paris est portée par l'association Ensemble Paris Emploi Compétences - EPEC.

Le territoire compte actuellement 13 facilitateurs portés par une structure unique, l'EPEC.

## 77 - SEINE-ET-MARNE



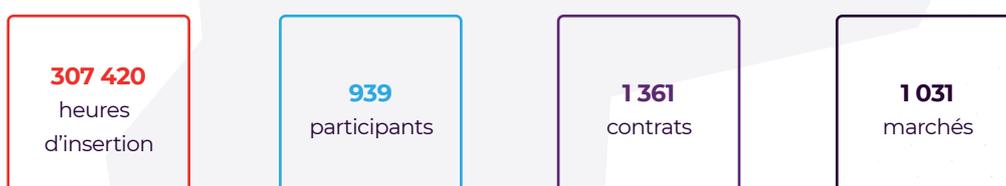
## LE DÉPARTEMENT

Le Département de Seine-et-Marne est le département dont la superficie représente à elle seule 50 % de celle de la région Ile-de-France. Il s'agit du département français comptant le plus de départements limitrophes (10 départements et 4 autres régions). 108 387 entreprises sont installées soit une part de 7,6% de la région IDF. Premier département résidentiel de la métropole, 1,4 million d'habitants sont recensés en janvier 2021 soit une densité de 239 habitants au km<sup>2</sup>.

La population a triplé en un demi-siècle en raison du développement de l'agglomération parisienne et de l'implantation des villes nouvelles de Marne-la-Vallée et Sénart sur la frange ouest du département. Leurs périmètres regroupent plusieurs communes à cheval sur plusieurs départements. L'émergence de pôles tertiaires, un parc hôtelier conséquent, le site Disneyland Paris sont les principaux vecteurs d'emplois du département. C'est le second département le plus touristique de l'Île-de-France après Paris. Le sud et l'est du département restent encore relativement ruraux. La Seine-et-Marne se singularise en Île-de-France par le poids du secteur de l'agriculture. Le taux de chômage en Seine-et-Marne est de 7,4% avec seulement 0,2 point d'écart du taux régional.

Le département est impacté par le Grand Paris Express sur le secteur de Marne-La-Vallée, les JOP 2024 sur la base de Vaires-sur-Marne, et par 7 programmes de renouvellement Urbain (NPNRU).

## LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES



**84,4%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**11%** de femmes (103) qui exécutent 12,8% des heures (39 380)

**18,4%** de publics QPV (173) qui exécutent 19% des heures (58 380)

**27,5%** de jeunes de moins de 26 ans (259) qui exécutent 25,5% des heures (78 320)

## LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département de Seine-et-Marne est portée par Initiatives 77, un organisme associé du Conseil Départemental.

Le territoire compte actuellement 9 facilitateurs portés par 7 structures.

## 78 - YVELINES

Versailles



## LE DÉPARTEMENT

En 2021, le département des Yvelines est le plus peuplé de la grande couronne avec 1,4 millions d'habitants. La densité atteint 630 habitants au km<sup>2</sup> (7ème rang national) qui recouvre des situations contrastées entre les territoires de la frange est, en continuité bâtie avec le centre de l'agglomération parisienne, et les territoires ruraux à l'ouest et au sud.

Le cadre de vie yvelinois mêle ainsi villes et campagnes, le pôle économique régional de Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles-Grand-Parc inclus dans l'Opération d'Intérêt National Paris-Saclay, vaste territoire industriel en mutation de la vallée de la Seine.

Territoire économique majeur avec plus de 405 000 emplois salariés privés et 35 000 établissements employeurs en 2021, et malgré un taux de chômage parmi les plus bas de France (6,7 % en 2021), le dynamisme économique des Yvelines est cependant fragilisé par le mouvement de désindustrialisation de l'économie nationale, par les crises financière et sanitaire, ainsi que par le processus de métropolisation qui concentre les emplois, tout particulièrement de services, au cœur de la métropole parisienne.

Les Yvelines sont traversées par les travaux du Grand Paris : EOLE, le tramway 13, le tramway 18. Trois programmes NPNRU démarrent en 2022 concernant principalement les QPV de communes telles que Trappes, Sartrouville, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Chanteloup-les-Vignes dont les populations sont particulièrement défavorisées.

## LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES



**85%** des heures réalisées sur des marchés de travaux

**11,4%** de femmes (136) qui exécutent 12,5% des heures (74 220)

**16,4%** de publics QPV (196) qui exécutent 16,7% des heures (99 180)

**24,6%** de jeunes de moins de 26 ans (294) qui exécutent 25,6% des heures (152 180)

## LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département des Yvelines est portée par le GIP Activity'

Le territoire compte actuellement 10 facilitateurs portés par une structure unique, le GIP Activity'.

<sup>3</sup> Les heures d'insertion du Conseil Département des Hauts-de-Seine sont suivies par le GIP Activity'. Au total, 140 000 heures d'insertion ont été recensées en 2021.

## 91 - ESSONNE



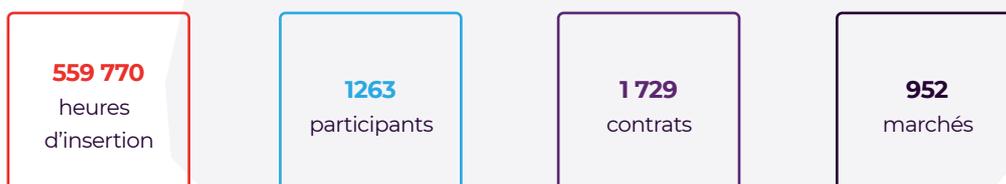
## LE DÉPARTEMENT

L'Essonne est un département du Sud de l'Ile-de-France qui compte 1,3 million d'habitants sur un territoire de 1800 km<sup>2</sup>. Le revenu salarial annuel moyen est inférieur de 11% à la moyenne francilienne et le taux de pauvreté avoisine les 13% (contre 15,6% en Ile-de-France).

L'activité économique y est forte avec plus de 63 600 établissements, principalement concentrés dans les services. Le département compte pour 15% des dépenses en recherche et développement de la région Ile-de-France, avec des pôles importants comme le cluster Paris-Saclay.

En termes de grands projets, le département est concerné par la ligne 18 du métro, le tramway 12 et des projets NPNRU d'ampleurs (Longjumeau, Etampes, Grigny, Evry, Savigny-sur-Orge, Vigneux, Montgeron, Ris-Orangis, Brunoy, Corbeil-Essonnes).

## LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES



**88%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**10%** de femmes (127) qui exécutent 14,1% des heures (79 210)

**12,7%** de publics QPV (160) qui exécutent 12,4% des heures (69 190)

**21,3%** de jeunes de moins de 26 ans (269) qui exécutent 20,9% des heures (116 910)

## LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département de l'Essonne est portée par Inclusiv'Essonne, constitué du réseau des 4 PLIE Essonnais.

Le territoire compte actuellement 9 facilitateurs portés par 4 structures.

## 92 - HAUTS-DE-SEINE



## LE DÉPARTEMENT

Second département français en termes de densité, sa population compte 9250 habitants au km<sup>2</sup> et s'est accrue de 15% depuis 23 ans.

Le département est impacté par les chantiers EOLE de la Société du Grand Paris (RER E et métro 15), le NPNRU et les marchés des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans ce cadre, 19 villes accueilleront une cinquantaine de centres de préparation aux épreuves et les travaux du stade départemental Yves du Manoir ont démarré mi 2021.

En 2021, le département a inclus une clause sociale ou un critère environnemental dans 38 % des marchés contre 26% en 2020. En décembre 2021, le département a reçu le label Relation Fournisseurs et Achats Responsables RFAR, et adopté avec le département voisin des Yvelines, le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER).

La diversification sectorielle des marchés, et l'accompagnement des 130 structures inclusives implantées, permettront de recruter dans les métiers en tension, d'offrir plus d'opportunités aux femmes, et d'équilibrer les disparités de passerelles vers l'emploi durable entre les villes.

## LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES



**58,3%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**15%** de femmes (186) qui exécutent 12,9% des heures (87 780)

**17,2%** de publics QPV (213) qui exécutent 11,7% des heures (79 610)

**25%** de jeunes de moins de 26 ans (310) qui exécutent 21,9% des heures (149 010)

## LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département des Hauts-de-Seine est portée par la Fédération des Entreprises d'Insertion Ile-de-France.

Le territoire compte actuellement 13 facilitateurs portés par 11 structures.

## 93 – SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny

LE DÉPARTEMENT

Le département est caractérisé par une densité urbaine importante avec ses 1,6 million d'habitants. La Seine-Saint-Denis est l'un des territoires qui va le plus évoluer dans les années à venir, à la faveur des grands projets d'aménagement qui impacteront massivement le département (Grand Paris Express, Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, renouvellement urbain...). La prise en compte accrue d'impératifs de développement durable dans les politiques d'achat et la fragilité du contexte social mettent en avant l'importance des clauses sociales, dont un nombre croissant de donneurs d'ordres se saisissent, en témoignent les chiffres en constante augmentation ces dernières années. Du fait de l'importance des grands projets d'aménagement, le secteur le plus représenté dans les clauses sociales reste le BTP, bien qu'une dynamique de diversification soit enclenchée.

Le Conseil départemental anime la coordination départementale des clauses sociales dans le cadre de la MACS, et depuis de nombreuses années développe une politique de soutien à la mise en œuvre des clauses sociales sur le territoire, notamment par le cofinancement des postes de facilitateurs pour un montant programmé de plus de 500 000 euros en 2022. Par ailleurs, la nouvelle donne des politiques d'insertion et d'emploi lancée fin 2021 à l'occasion de l'accord trouvé avec l'État sur la renationalisation du financement du RSA vise à repenser et à intensifier l'accompagnement des allocataires du RSA, à équiper davantage celles et ceux qui en ont le plus besoin pour entrer durablement sur le marché du travail, à utiliser tout le potentiel de la commande responsable et durable et à créer une gouvernance nouvelle autour des questions d'emploi et d'insertion.

LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES

**85,8%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**14,9%** de femmes (470) qui exécutent 15,8% des heures (243 230)

**21,6%** de publics QPV (680) qui exécutent 22% des heures (338 400)

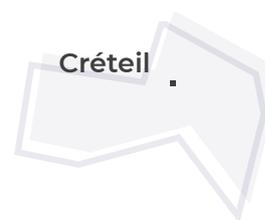
**30,9%** de jeunes de moins de 26 ans (971) qui exécutent 31,8% des heures (489 060)

LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département de Seine-Saint-Denis est portée par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

Le territoire compte actuellement 36 facilitateurs portés par 20 structures.

## 94 – VAL-DE-MARNE



## LE DÉPARTEMENT

Le Département du Val-de-Marne compte 47 communes avec 42 quartiers prioritaires de la ville répartis dans 3 EPT, l'EPT 10 Paris-Est-Marne et Bois, l'EPT 11 Grand Paris Sud Est Avenir et l'EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre. Le département présente une densité importante avec ses 1,4 million d'habitants. En 2021, il enregistre un taux de chômage de 7,9% et environ 47 000 allocataires du RSA.

Dans le cadre des travaux du Grand Paris Express, l'arrivée d'une nouvelle ligne de transport en l'occurrence la ligne 15 et le prolongement de la ligne 14 bénéficient fortement au Val-de-Marne. Des conventions ont été établies entre la Société du Grand Paris, la RATP, les 3 EPT et le Conseil Départemental du 94 avec pour objectif la mise en œuvre des clauses sociales. Par ailleurs de nombreux projets verront le jour en 2023-2024 dans le cadre des programmes du NPNRU.

## LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES



**92,8%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**15,8%** de femmes (164) qui exécutent 17,3% des heures (84 480)

**10,6%** de publics QPV (111) qui exécutent 11,4% des heures (55 360)

**29,9%** de jeunes de moins de 26 ans (311) qui exécutent 25,3% des heures (123 130)

## LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département du Val-de-Marne est portée par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

Le territoire compte actuellement 18 facilitateurs portés par 9 structures.

## 95 – VAL D'OISE



## LE DÉPARTEMENT

Le département est constitué de 185 communes, s'étend sur une superficie de 1 250 km<sup>2</sup> et est l'un des départements le plus peuplé de France (15ème rang). Le Val d'Oise compte 1,2 million d'habitants, soit une densité de 1 000 habitants au km<sup>2</sup>. Le taux de chômage du département est de 9,7% (chiffres de 2019).

Son territoire regroupe deux parcs naturels régionaux, le premier aéroport d'Europe continentale (Paris Charles-de-Gaulle), des pôles d'activité économique dynamiques au rayonnement national et international (dont neuf pôles de compétitivité).

Plusieurs grands projets impactent le territoire, comme la création programmée de lignes ferroviaires par la SNCF Réseaux et la SGP (Société Grand Paris) dans le cadre du Grand Paris Express. Le département compte aussi des programmes de rénovation urbaine (NPNRU) sur les territoires de Roissy Pays de France et d'Argenteuil. À cela s'ajoute la réalisation du **Canal Seine-Nord Europe** qui améliorera la communication fluviale entre la France et l'Europe et dont le Val d'Oise sera la porte d'entrée en Ile-de-France notamment avec le port multimodal de Bruyeres-sur-Oise.

## LES CHIFFRES CLEFS 2021 – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CLAUSES SOCIALES



**81,2%** des heures s'exécutent sur des marchés de travaux

**11,2%** de femmes (121) qui exécutent 13,3% des heures (60 650)

**29%** de publics QPV (313) qui exécutent 28,9% des heures (132 200)

**32,5%** de jeunes de moins de 26 ans (351) qui exécutent 27,6% des heures (126 090)

## LES FACILITATEURS DU TERRITOIRE

La coordination du département du Val d'Oise est portée par la maison de l'Emploi du HUB de la Réussite.

Le territoire compte actuellement 8 facilitateurs portés par 7 structures.

MISSION SOUTENUE ET FINANCÉE PAR :



Direction régionale Interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIETS)



**CONTACT**

**Louise VIDAL,**  
Cheffe de projet MACS

**01 84 74 13 64**  
[macs@maximilien.fr](mailto:macs@maximilien.fr)

